



Le 31 mars 2003

Madame Louise Boucher
Présidente
Commission sur le développement
durable de la production porcine au Québec
Bureau des audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame la Présidente,

La présente fait suite à votre lettre de janvier dernier dans laquelle vous formuliez la demande suivante au ministère des Régions (MREG) : « Évaluer les répercussions économiques directes et indirectes de la production porcine sur le milieu rural ».

Le ministère des Régions dispose d'une équipe, le Secrétariat à l'innovation rurale (SIR), dont le mandat principal consiste à mettre en œuvre la *Politique nationale de la ruralité*, notamment par la conclusion de Pactes ruraux avec les MRC.

Malheureusement, en ce qui a trait à votre demande, le ministère n'a pas les données, dont plusieurs sont statistiquement confidentielles, pour réaliser l'évaluation que vous nous demandez. Nous considérons que le MAPAQ et l'Institut de statistique du Québec sont les organismes appropriés pour réaliser votre demande.

Par ailleurs, le MREG considère que la diversification agricole est l'une des clés du développement de l'agriculture québécoise. Le ministère avec le concours du MAPAQ a proposé, dans la *Stratégie de développement des régions ressources* et dans la *Politique nationale de la ruralité*, différentes mesures pour atteindre cet objectif.

...2

M^{me} Louise Boucher

- 2 -

Le 31 mars 2003

Enfin, le ministère des Régions a l'intention, en collaboration avec le MAPAQ et les partenaires de la ruralité (Solidarité rurale du Québec, Fédération québécoise des municipalités, Association des régions du Québec, Association des centres locaux de développement du Québec), de lancer à l'automne 2003 un chantier de recherche sur la nouvelle économie rurale.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,



Robert Sauvé